

Apprendre le français pour apprendre en français : les nouvelles perspectives de l'enseignement bilingue au Mexique

Emmanuel Capdepon
Ambassade de France au Mexique



Synergies Mexique n° 1 - 2011 pp. 29-33

Résumé : L'enseignement bilingue francophone entendu comme le fait pour un apprenant mexicain hispanophone d'apprendre le français pour apprendre en français ouvre de nouvelles perspectives à l'enseignement du français au Mexique. Son développement récent dans les grandes universités publiques du pays permet d'envisager de nouvelles articulations entre les didactiques jusqu'ici cloisonnées du français langue étrangère et du français langue de scolarisation.

Mots-clés : enseignement bilingue, français langue étrangère, français langue de scolarisation, formation des enseignants, politique linguistique éducative.

Resumen: La enseñanza bilingüe francófona entendida como el hecho para un estudiante mexicano hispanohablante de aprender el francés para aprender en francés abre nuevas perspectivas a la enseñanza del francés en México. Su reciente desarrollo en las grandes universidades públicas del país permite pensar en nuevas articulaciones entre las didácticas, hasta entonces separadas, del francés como lengua extranjera y del francés como lengua de escolarización.

Palabras clave: enseñanza bilingüe, francés lengua extranjera, francés lengua de escolarización, formación de los profesores, política lingüística educativa.

Abstract: The bilingual education defined as the possibility for a Mexican Spanish speaker student to learn French in order to learn others subjects in French opens new perspectives to the teaching of French as a Foreign Language in Mexico. Due to its recent development in the main public universities of the country, it is possible to think in new links between the didactics of French as a Foreign Language and French as a learning language.

Keywords: bilingual education, French as a foreign language, French as a learning language, teachers training, linguistic and educational policies.

Le français, en tant que langue de culture humaniste, scientifique et technique reconnue, participe depuis les mouvements d'Indépendance qui ont marqué l'histoire du continent latino-américain au début du XIX^e siècle à la formation des élites et des cadres en Amérique latine. Il n'y a rien de surprenant, dès lors, dans le fait de trouver au cœur des motivations à apprendre la langue de Molière, mais aussi de Descartes, de Diderot, de Pasteur, d'Eiffel,

de Lévi-Strauss, de Dolto ou de Morin... le désir d'étudier, de se former ou simplement de se cultiver en français. Faisant écho aux projets fondés sur de telles motivations, l'enseignement bilingue constitue une réponse originale et adaptée aux besoins des publics tant scolaires qu'universitaires. L'intérêt que lui portent au Mexique aussi bien les autorités que les usagers du système éducatif laisse augurer un essor significatif de l'enseignement bilingue francophone dans le pays au cours des années à venir.

L'enseignement bilingue et/ou plurilingue

Un enseignement peut être qualifié de bilingue lorsque deux langues, une langue 1 et une langue 2, sont officiellement et structurellement coprésentes au sein d'un dispositif éducatif, en qualité de langues de scolarisation, c'est-à-dire en tant que langues utilisées pour enseigner des disciplines non linguistiques (DNL) telles que les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre ou les sciences économiques et sociales, pour nous en tenir à des exemples de disciplines scolaires.

Il n'existe pas de modèle unique de mise en œuvre de l'enseignement bilingue mais une gamme ouverte de possibilités. En fonction du contexte institutionnel et du profil des élèves ou étudiants, mais surtout des langues en coprésence et des disciplines enseignées respectivement en langue 1 et en langue 2 tout au long du cursus d'études, l'enseignement bilingue peut donner lieu à une multiplicité de dispositifs pédagogiques adaptés à la diversité des situations éducatives. Ainsi défini, l'enseignement bilingue peut aussi, naturellement, se prolonger et évoluer en un enseignement trilingue, voire quadrilingue.

Le principe didactique qui régit l'enseignement bilingue ou plurilingue est l'alternance raisonnée et maîtrisée des langues. Dans son ouvrage, *L'Enseignement en classe bilingue*, Jean Duverger (2009) propose de distinguer trois types d'alternance :

La macro-alternance, d'ordre structurel, concerne la programmation générale des cours. Elle porte sur le choix d'enseigner *majoritairement* mais *non exclusivement* telle ou telle discipline scolaire ou universitaire en langue 1 ou dans une langue 2.

La méso-alternance, ou alternance séquentielle, concerne le déroulement des unités didactiques. La langue d'enseignement majoritaire n'étant pas exclusive, son emploi donne lieu à une alternance réfléchie au sein de l'unité didactique. Les critères d'alternance, combinables entre eux, peuvent par exemple porter sur les moments de l'unité didactique (introduction, développement, conclusion), sur les tâches proposées (analyse ou synthèse de document[s], résolution de problème, expérimentation, exposé...) et, bien sûr, sur les activités langagières attendues des apprenants en situation de réception, production, interaction, médiation (Conseil de l'Europe, 2001).

La micro-alternance, d'ordre conjoncturel, se réfère aux courts passages d'une langue à l'autre, généralement non programmables lors des activités pédagogiques. Pour parler de la micro alternance, certains auteurs ont pu employer le terme d'alternance codique ou, en anglais, celui de *code-switching*. Cette micro-alternance apparaît notamment au moment de procéder à des reformulations, à des éclairages métalinguistiques ou dans une fonction expressive.

La maîtrise de l'alternance des langues ainsi posée constitue non seulement le socle sur lequel peut se développer l'enseignement bilingue et/ou plurilingue : elle lui confère en outre sa plasticité ou son adaptabilité aux contextes, aux contraintes, aux publics et aux objectifs les plus variés.

Au Mexique, il existe une double tradition dans le domaine de l'enseignement bilingue. La première renvoie aux dispositifs pédagogiques conçus pour les locuteurs des langues d'origine précolombienne telles que le nahuatl ou le maya par exemple, et pour lesquels l'espagnol a le statut de langue seconde. La deuxième renvoie aux dispositifs pédagogiques qui confèrent aux langues étrangères internationales, comme l'allemand, l'anglais ou le français par exemple, le statut de langues de scolarisation aux côtés de l'espagnol.

Historiquement, cette seconde tradition d'enseignement bilingue s'est principalement développée dans l'enseignement privé. Mais elle suscite aujourd'hui un intérêt particulier de la part des autorités et des usagers de l'enseignement public qui y voient une réponse aux défis posés par l'éducation à l'international en même temps que la possibilité de proposer aux élèves intéressés des parcours d'excellence scolaire et universitaire.

L'enseignement bilingue francophone

L'enseignement bilingue francophone au Mexique concerne tous les dispositifs pédagogiques, scolaires et universitaires, où le français partage avec l'espagnol, et le cas échéant avec d'autres langues internationales ou d'origine précolombienne, le statut de langue de scolarisation ou d'enseignement, c'est-à-dire tous les dispositifs où une partie des enseignements des disciplines non linguistiques (DNL) est dispensée en français.

Pas plus que pour l'enseignement bilingue ou plurilingue en général il n'existe de modèle unique de mise en œuvre de l'enseignement bilingue francophone. Variable selon les contextes et les niveaux scolaire ou universitaire, en effet, la mise en contact avec le français peut être précoce ou tardive, totale ou partielle, selon la proportion du programme enseigné en langue cible. On désigne couramment cette stratégie d'enseignement sous l'acronyme EMILE (Enseignement d'une matière intégrant une langue étrangère).

Les établissements scolaires franco-mexicains de Mexico, de Guadalajara et de Cuernavaca offrent un exemple, bien connu, d'enseignement bilingue francophone. Mais d'autres dispositifs existent également dans le système éducatif mexicain. Ainsi peut-on mentionner les sections internationales -mettant en œuvre des enseignements du type EMILE- qui voient le jour dans l'enseignement secondaire supérieur préparatoire à l'entrée dans les grandes universités publiques et privées du pays (à l'UANL de Monterrey, à l'UNAM de Mexico, à la BUAP de Puebla...), les formations supérieures codiplômantes proposées en partenariat avec les universités francophones, ou encore les formations pour professeurs et spécialistes de français proposées dans les universités mexicaines (17 universités concernées à la date de publication de l'article). Ces exemples constituent autant de visages différents que peut adopter l'enseignement bilingue francophone au Mexique.

Les apports de l'enseignement bilingue et/ou plurilingue

L'intérêt pour l'enseignement bilingue et/ou plurilingue est indissociable des bénéfices linguistiques et cognitifs que les apprenants peuvent en retirer.

Sur le plan linguistique, l'enseignement bilingue ou plurilingue de type EMILE améliore sensiblement l'apprentissage de la langue cible ou des langues cibles. Dans le cas de l'enseignement francophone, les apprenants des sections bilingues, en effet, sont exposés plus longuement au français. Mais surtout, ils apprennent le français non pas pour lui-même mais pour apprendre autre chose. Cet apprentissage finalisé induit l'emploi de registres de langue spécifiques aux disciplines étudiées, tant au plan textuel que lexical et syntaxique, et conduit les apprenants à développer des compétences particulières - comme le fait par exemple d'être capables de comprendre et de produire, à l'oral comme à l'écrit, des résumés, des synthèses ou des exposés de leçons- qui sont liées à l'emploi d'une langue comme outil d'enseignement/apprentissage et qui diffèrent sensiblement des compétences requises par l'emploi d'une langue comme outil d'interaction sociale.

Sur le plan cognitif, l'enseignement bilingue ou plurilingue contribue chez les apprenants à l'acquisition d'une meilleure maîtrise des concepts et des stratégies propres aux disciplines non linguistiques (DNL) étudiées, en raison de la distance introduite par l'utilisation d'une langue 2 ou d'une langue 3 qui favoriserait le processus d'abstraction. Plus généralement, l'enseignement bilingue ou plurilingue permettrait aux apprenants de consolider l'ensemble de leurs capacités cognitives, et notamment celles qui ont trait à la souplesse intellectuelle, à l'agilité mentale et aux capacités de conceptualisation et d'abstraction.

Sur un plan plus général, en offrant aux apprenants la possibilité de faire dans leur propre pays l'expérience d'apprentissages scolaires ou universitaires en français, l'enseignement bilingue ou plurilingue revêt une valeur diagnostique et propédeutique dans une perspective de poursuite d'études à l'étranger, en France ou dans un autre pays francophone par exemple, dans un cadre de mobilité internationale.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'enseignement bilingue et/ou plurilingue constitue un indéniable vecteur d'excellence scolaire et universitaire.

Toutefois, pour l'heure, ce mode d'enseignement apparaît au Mexique comme une voie exigeante que les autorités éducatives locales réservent prioritairement à des publics scolaires et universitaires motivés et choisis, tels ceux que l'on peut trouver, par exemple, dans les classes préparatoires à l'entrée dans les grandes universités du pays, dans les formations codiplômantes proposées en partenariat avec des universités étrangères ou encore dans les filières de formation de professeurs et de spécialistes de langues étrangères.

La formation des enseignants

La réussite d'un projet d'enseignement bilingue et/ou plurilingue, quel que soit le dispositif pédagogique envisagé, repose sur la formation des enseignants -et, dans le cas qui nous intéresse, de l'enseignant de français d'une part et d'autre part de l'enseignant ou des enseignants des disciplines non linguistiques- associés à sa mise en œuvre.

Les professeurs de langue doivent être en mesure d'adapter leurs enseignements de manière à prendre en compte les besoins d'apprenants appelés à utiliser le français dans un cadre éducationnel pour étudier. À ce titre, ils doivent être formés notamment pour adapter leurs enseignements de français afin de développer chez les apprenants des compétences particulières, en réception et production des textes et des discours oraux et écrits relevant des disciplines scolaires ou universitaires étudiées, compétences qu'ils doivent mobiliser dans les tâches d'apprentissage diverses et variées (résumé ou synthèse de leçon, exposé, compte rendu d'expérience, de lecture, de visite...) qui leur sont proposées.

Les professeurs des disciplines non linguistiques, quant à eux, doivent être en mesure d'intégrer l'utilisation de supports didactiques en français dans leurs pratiques pédagogiques et, plus généralement, ils doivent pouvoir adapter leurs enseignements de manière à prendre mieux en compte la dimension langagière des apprentissages scolaires et/ou universitaires. C'est ainsi notamment qu'ils doivent être formés :

- *dans leur domaine disciplinaire* : à l'utilisation de matériels en français comme, le cas échéant, à l'utilisation de méthodologies différentes de celles qu'ils mettent habituellement en pratique ;
- *dans le domaine langagier* : à la gestion de l'alternance des langues, aux techniques de la programmation langagière et, plus généralement, aux stratégies d'emploi du français dans les enseignements disciplinaires.

En guise de conclusion provisoire

L'enseignement bilingue et/ou plurilingue ouvre de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives à l'enseignement du français au Mexique. Renouant avec la tradition, au demeurant jamais véritablement interrompue au Mexique et en Amérique latine, de valorisation du français comme langue de culture humaniste, scientifique et technique et comme outil de formation intellectuelle et professionnelle, il apporte des réponses nouvelles aux défis de la qualité et de la finalité de l'enseignement du français et de l'éducation à l'international. Enfin, l'enseignement bilingue ou plurilingue constitue un levier efficace pour mettre en place et développer des politiques d'excellence scolaire et universitaire et convertir, quand ce n'est pas déjà le cas, les établissements qui proposent ces parcours innovants en authentiques pôles de réussite éducative.

Bibliographie

Duverger J. 2009. *L'Enseignement en classe bilingue*. Paris : Hachette.

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier.